

Baccalauréat

Une urgence face au rouleau compresseur Blanquer,

Projet Local d'Evaluation : que risque-t-on si on le refuse ?

Le seul risque c'est de conserver sa liberté pédagogique et de protéger sa santé en évitant de se retrouver au centre de multiples conflits.

Alors qu'ils n'ont aucune obligation à le mettre en œuvre (une note de service ne crée pas de l'obligation), les enseignants sont sommés de définir, lycée par lycée, un PLE. Or ce dispositif, loin de protéger les enseignants, les expose à des pressions de leur hiérarchie, des élèves, des parents et de leurs propres collègues ! Même rédigé à minima, il ne garantit pas de devenir par la suite plus contraignant sous prétexte « d'harmonisation » avec les autres disciplines, les autres établissements du secteur...

C'est pourquoi le SNFOLC appelle les enseignants à refuser collectivement d'entrer dans ce piège tendu par le ministre pour les faire renoncer eux-mêmes à leur liberté pédagogique.

Le SNFOLC appelle les collègues à se réunir et à prendre position pour exprimer collectivement ce refus. Voici un exemple de déclaration adoptée par les collègues réunis avec leurs sections syndicales dans un lycée (Lycée Modeste Leroy d'Evreux). Nous vous invitons à vous en servir.

Nous, enseignants du lycée de, réunis en heure d'information syndicale avec nos syndicats SNFOLC et, avons pris connaissance du projet local d'évaluation (PLE) que l'on nous demande de définir.

Nous constatons que le ministre a pris la décision, en profitant de la crise sanitaire, de généraliser le contrôle continu. Il a décidé de détruire le baccalauréat et ses épreuves terminales, nationales et anonymes garantes de la valeur du diplôme et de l'égalité de traitement entre tous les élèves. Maintenant il ose nous rendre responsables des inégalités qu'il a créées.

Nous refusons,

- de mettre en place ce projet local d'évaluation parce qu'il est local et donc inégalitaire
- de définir nous-mêmes un carcan dans lequel nous renoncerions à notre liberté pédagogique
- de nous imposer une charge de travail démesurée en nous imposant des réunions de concertation à n'en plus finir : par discipline, par établissement, par bassin
- de nous transformer tout au long de l'année en concepteur de sujets d'épreuves, en correcteurs et organisateurs d'épreuves communes, de rattrapage, d'entraînement, etc. au détriment de notre mission d'enseignement.
- de devenir concepteurs, correcteurs et organisateurs d'E3C tout au long de l'année, alors que nous avons combattu ces épreuves locales, inégalitaires
- de devenir les fossoyeurs de la valeur nationale du diplôme du baccalauréat
- de nous imposer nous-mêmes ce travail supplémentaire gratuit
- de transformer les coordonnateurs de discipline en hiérarchie intermédiaire chargée de l'exécution du PLE.

Aucun collègue n'a autorité sur un autre et ne peut imposer ses choix pédagogiques aux autres collègues.

Le PLE ne peut pas être mis en place contre notre volonté ni à notre place. Comme on ne peut pas nous l'imposer, on voudrait qu'on se l'impose nous-mêmes ! Nous refusons d'entrer dans cette logique.

Nous refusons d'entrer dans cette logique de définition locale des obligations dans la droite ligne du Grenelle qui prévoit de transférer les missions des IPR à des enseignants chargés des missions d'inspection, dans la droite ligne du profilage des postes au mouvement, du recrutement local par le chef d'établissement sur la base du projet d'établissement comme l'a annoncé E. Macron à Marseille.

Nous appelons les collègues des autres lycées à refuser eux aussi le PLE. Nous décidons de porter cette déclaration à la connaissance des collègues des autres établissements.

Pour l'abandon total du PLE.

Pour le rétablissement des épreuves terminales, nationales et anonymes du baccalauréat.
Pour la défense de nos statuts.

Merci de penser à nous envoyer votre déclaration à : snfolc38@gmail.com